



vivez en relief!



ventoux
AOC



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2020

SOMMAIRE

Édito	p.3
Chiffres clés	p.4
Missions & structures	p.7
Gouvernance	p.8
Gestion	p.10
Économie	p.11
Technique	p.12
Promotion & communication	p.14
Perspectives d'avenir	p.21

Photo de couverture © Norman KERGOAT



ÉDITO

Mot du Président - Frédéric CHAUDIÈRE

Chères Vignerones et Chers Vignerons du Ventoux, Il faudra longtemps pour prendre la mesure des révolutions amorcées en 2020. Sans crier gare, cette année déroutante nous a projeté dans un monde où la convivialité est devenue un danger et où il faut se cacher de son voisin, de ses amis, voire même de sa famille. Un monde terne, sans restaurant, sans salon professionnel, sans déplacement, dans un contexte déjà troublé par les incertitudes géopolitiques et les effets de plus en plus évidents du changement climatique.

En ces temps troublés, il a pourtant fait plutôt bon être vigneron dans le Ventoux. D'abord parce qu'être confiné au cœur de notre magnifique vignoble était sans doute moins pénible qu'ailleurs et que le monde urbain semble désormais nous regarder d'un œil nouveau, moins hautain et plus bienveillant. Ensuite parce que notre récolte 2020 a finalement dépassé les 257 000 hl, en hausse pour la troisième année consécutive. Surtout peut-être, parce que l'AOC Ventoux affiche une bonne santé économique exemplaire, notamment par rapport à ses voisines de la Vallée du Rhône, avec des sorties de vrac particulièrement dynamiques et des niveaux de cours élevés, qui ont rattrapé, voire dépassé, ceux des Côtes du Rhône, se rapprochant des 140 €/hl.

C'est dans ce contexte paradoxal que j'ai eu l'honneur d'être élu Président de l'AOC Ventoux, à la fin du mois de juillet 2020 et le privilège d'être rejoint, quelques jours plus tard, par notre nouvelle Directrice, Marie Flassayer. Avec Corinne, Zoé, et bientôt Isabelle, la petite équipe de notre ODG souhaite bien accélérer le mouvement.

La restauration d'une relation constructive avec l'INAO nous a permis de lancer une procédure de révision simplifiée de l'aire d'appellation en fin d'année qui devrait aboutir d'ici la

Déclaration de Récolte 2021, ainsi que la délimitation de l'aire d'extension d'appellation concernant Velleron et l'Isles-sur-La-Sorgue pour le printemps 2022. Grâce à la grande consultation de décembre 2020 et à la forte mobilisation de toutes les parties prenantes de notre appellation, l'AOC Ventoux pourra sans doute bientôt s'enorgueillir d'être la 1^{ère} appellation à avoir mis en place sa « raison d'être ». Celle-ci va devenir notre boussole et donner lieu à un plan d'actions concrètes qui vont être précisées d'ici la fin de l'année 2021. Elle va s'inscrire au cœur d'un projet stratégique plus vaste qui devrait être notre feuille de route pour les 5 prochaines années.

La liste est longue des réflexions à mener et des défis à relever : résistance face à l'aléa climatique ou à la flavescence dorée, évolution du cahier des charges face au changement climatique (cépages et autres sujets), développement des blancs, hiérarchisation, épée de Damoclès des Marques de Distributeurs, nécessité de développer nos ventes à l'export, renforcement des relations avec le négoce, etc. L'image du Ventoux n'a jamais été aussi positive et dynamique : nous faisons le pari que ce n'est toutefois qu'un début !

Nous ne gagnerons ce pari que si nous nous montrons unis et fiers d'être vignerons dans le Ventoux. Nous proposerons une méthode plus participative, plus de transparence dans notre action ainsi qu'une vision de long terme. Mais nous aurons surtout besoin d'un collectif fort et des innombrables talents qui foisonnent au sein de notre appellation. Nous remercions d'avance ceux qui s'engageront et nous aideront à porter plus haut l'AOC Ventoux ! Ensemble pour partager, protéger et cultiver le sommet du vivant !



13
caves
coopératives



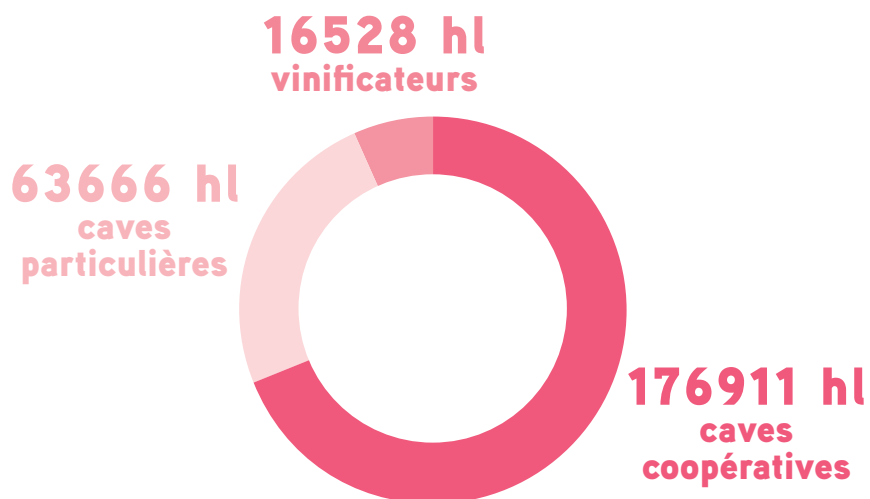
128
caves
particulières



08
vinificateurs

CHIFFRES CLÉS

La production d'AOC Ventoux 2020



Production 1,8 %

Surfaces revendiquées en AOC - 0,2 %



Rouge
137 623 hl



Rosé
104 440 hl

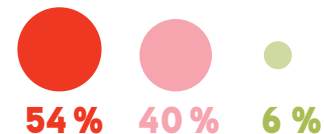


Blanc
15 042 hl

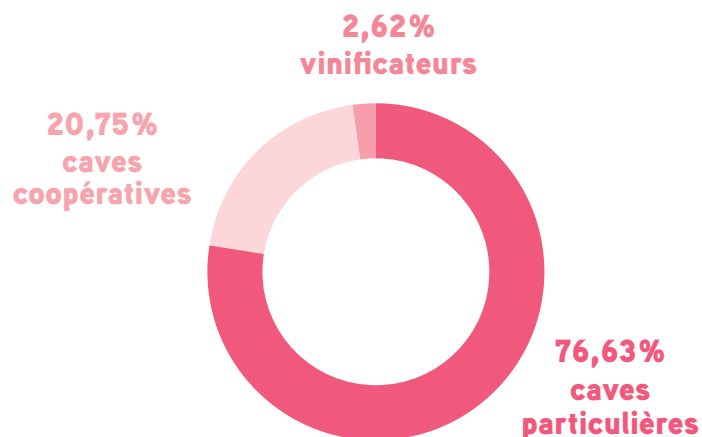
Sur les 5 dernières récoltes :

Volume des Rouges - 14 %
entre 2016 et 2020

Volume des Rosés + 13 %
entre 2016 et 2020



La répartition des volumes

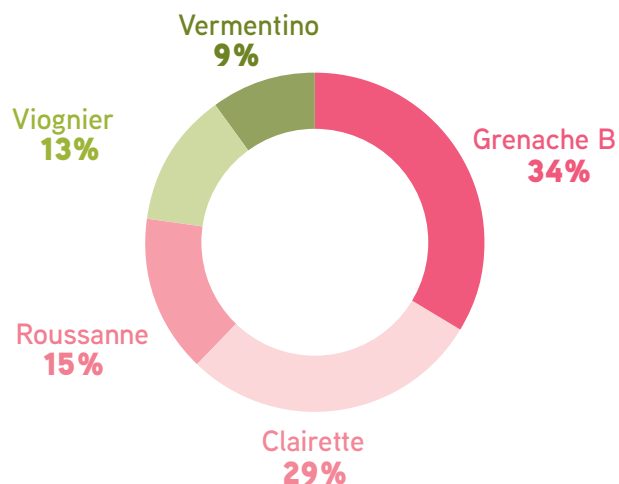


13,77 % des volumes déclarés en 

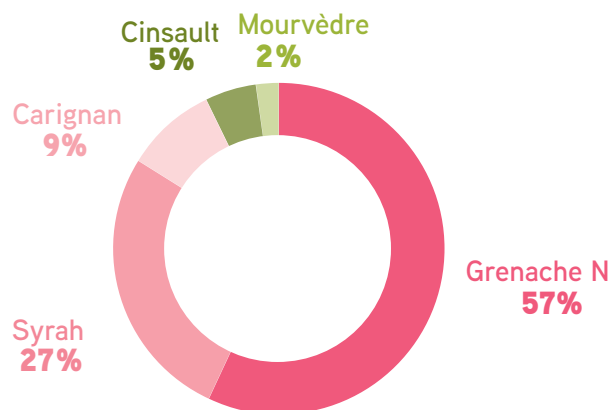
15,55 % des surfaces déclarées en 

La production de vins blancs ne représente que 6% des volumes de l'AOC alors que les cépages blancs du cahier des charges plantés en appellation représentent presque 12% des surfaces ! La marge de croissance est grande et prometteuse face à un marché demandant plus de vins frais.

Encépagement blanc



Encépagement rouge



Volume complémentaire individuel

Le VCI est un dispositif qui autorise à conserver un volume complémentaire constitué au-delà du rendement autorisé. Il est constitué dans le but de pallier les déficits qualitatifs et quantitatifs d'une récolte donnée à venir. Il est créé en année N et les volumes sont reportés sur la déclaration de récolte. Il sera revendiqué en N+1 sur la déclaration de revendication soit pour être rafraîchi, soit pour venir en complément qualitatif ou quantitatif. En 2018, 886,16 hl de VCI rouge ont été constitués par 42 déclarants contre 455,49 hl à date.

VCI ROUGE

Déclaration de récolte 2020 : 249,59 hl
VCI rafraîchi : 212,38 hl
Stock total : 461,97 hl
Répartis entre 20 déclarants



VCI ROSÉ

Déclaration de récolte 2020 : 545,49 hl
Répartis entre 31 déclarants







MISSIONS & STRUCTURES

Le syndicat reconnu ODG a une mission d'intérêt général de préservation et mise en valeur des terroirs, traditions, savoir-faire et des produits qui en sont issus.

SES MISSIONS SONT RÉPARTIES ENTRE

- L'élaboration du projet de cahier des charges et la contribution à son application par les opérateurs
- La participation à la mise en œuvre du plan d'inspection
- La tenue et la mise à jour de la liste des opérateurs identifiés
- La participation aux actions de défense, de protection du nom, du produit, du terroir, à la valorisation du produit ainsi qu'à la connaissance statistique du secteur
- La mise en œuvre des décisions du Comité National qui le concernent
- La communication à l'INAO, sur sa demande, toute information collectée à l'occasion de l'exécution de ses missions

Le Conseil d'Administration de l'ODG Ventoux est composé de 21 membres. Chaque cave coopérative dispose d'un siège au Conseil d'Administration. La part des représentants des caves particulières est d'un tiers du total des membres du Conseil d'Administration, les représentants sont élus par leurs pairs tous les trois ans. Les apporteurs en vendanges fraîches pourront également être représentés par un délégué désigné par les unités de vinification concernées.

En 2020, le Conseil d'Administration s'est réuni 7 fois, dont une fois pour un Conseil exceptionnel dédié aux questions de révision simplifiée.

GOUVERNANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

CAVES COOPÉRATIVES

LES VIGNERONS DE SAINT-MARC-CANTEPERDRIX

CAROMB - MAZAN
Damien CALAMEL

SYLLA

APT
Gérard JOUVAL

TERRAVENTOUX

MORMOIRON/VILLES-SUR-AUZON
Nicolas BŒUF

CAVE COOPÉRATIVE VITICOLE DE BEAUMONT-DU-VENTOUX

BEAUMONT-DU-VENTOUX
Luc PIQUET

CLAUVALIS - LA COURTOISE

SAINT-DIDIER
Gilles VEVE

LE CELLIER DES PRINCES

COURTHÉZON
Joël CHOVELON

LES VIGNERONS DU MONT VENTOUX

BEDOIN
Eric TEOCCHI

CAVE DE LUMIÈRES

GOULT
Bruno MILLE

RHONÉA

BEAUMES-DE-VENISE
Sébastien CLAUDEL

CAVE DE BONNIEUX

BONNIEUX
Patrick DEVAUX

CAVE LA ROMAINE

VAISON-LA-ROMAINE
Jean-Louis CHAUVET

CAVE DU LUBERON

MAUBEC
Christophe CORTASSE

LA COMTADINE

PUYMÉRAS
Virgine TOURNIAYRE

CAVES PARTICULIÈRES

CHÂTEAU PESQUIÉ

MORMOIRON
Frédéric CHAUDIÈRE

DOMAINE CHAUMARD

CAROMB
Christine MASSONNET

DOMAINE DES HAUTS TRAVERSIERS

PERNES-LES-FONTAINES
Florian MOREL

DOMAINE DE FONDRÈCHE

MAZAN
Sébastien VINCENTI

DOMAINE AYMARD

CARPENTRAS
Anne-Laure AYMARD

CHÂTEAU SAINT PONS

VILLARS
William MONIN

CHÊNE BLEU

LE CRESTET
Nicole ROLET

DOMAINE VINTUR

CARPENTRAS
James WOOD

COMPOSITION DU BUREAU

Le Bureau ne se réunit que pour traiter des questions de gestion du personnel. Il s'est réuni deux fois en 2020.

Frédéric CHAUDIÈRE

Président

Luc PIQUET

Vice Président

Sébastien VINCENTI

Vice Président

Damien CALAMEL

Vice Président

Gérard JOUVAL

Secrétaire

Christine MASSONNET

Secrétaire Adjointe

William MONIN

Trésorier

Sébastien CLAUDEL

Trésorier Adjoint

Christophe CORTASSE

Membre

Florian MOREL

Membre



SECTION PROMOTION

PRODUCTION

DOMAINE DE FONDRÈCHE
MAZAN
Sébastien VINCENTI

CHÂTEAU PESQUIÉ
MORMOIRON
Frédéric CHAUDIÈRE

CLAUVALLIS - LA COURTOISE
SAINT-DIDIER
Gilles VÈVE

TERRAVENTOUX
MORMOIRON
Xavier DE CARMEJANE

**LES VIGNERONS
SAINT-MARC-CANTERPERDRIX**
MAZAN
Stéphan CONSTANT REYMOND

**LES VIGNERONS
DU MONT VENTOUX**
BÉDOIN
Nicolas GRANDJANNY

CHÂTEAU UNANG
MALEMORT-DU-COMTAT
James KING

DOMAINE DES PEYRES
ROBION
Patricia ALEXANDRE

CAVE DE LUMIÈRES
LUMIÈRES
Julien FAUQUE

NÉGOCE

LES GRANDES SERRES
CHÂTEAUNEUF-DU-PAPE
Samuel MONTGERMONT

LAVAU SAS
VIOLÈS
Frédéric LAVAU

PERRIN & FILS SA
ORANGE
Marc PERRIN

MARRENON
LA TOUR D'AIGUES
Phillipe TOLLERET

ARNOUX & FILS
VACQUEYRAS
Jean-François ARNOUX

FRIEDMANN
SAINTE-CÉCILE-LES-VIGNES
Rémi FRIEDMANN

LA SECTION PROMOTION INTERPROFESSIONNELLE

L'ODG est adhérent d'InterRhône et dispose d'un budget spécifique issu de la Cotisation Volontaire Obligatoire. La section est composée à parité des membres de la Production et du Négocier. Les co-présidents de la section sont Sébastien Vincenti et Samuel Montgermont. La section se réunit en général 8 fois par an pour définir un plan d'actions pour l'AOC, sous le contrôle du Conseil d'Administration.

GESTION

L'année 2020, marquée par la crise sanitaire, a amené l'ODG à faire un effort financier lors de la construction des budgets 2020. Les incertitudes causées par la crise du Covid cumulées à la taxe américaine ont ainsi poussé les membres du Conseil d'Administration à revoir le calcul de la cotisation ODG à la baisse en divisant la part variable par 2. Cette dernière est passée de 0,82€ à 0,45€, soit une diminution de 90 000€ du budget syndical.

L'AOC Ventoux a eu la chance de se maintenir sur les marchés et a également vu ses cours augmenter. Les craintes justifiées de voir nos sorties de chais ainsi que nos cours s'effondrer ont été ménagées par les excellents résultats de l'année. Les efforts fait ces dernières années contribuent à cette stabilité et à cette solidité.

Pour rappel, l'ODG appelle ses cotisations après l'Assemblée Générale. Devront être acquittés :

- Cotisation ODG : part fixe par tranches de volumes + 0,45€/hl
- Frais de contrôles externes (Certipaq et flavescence dorée) : 0,30€/hl +20/ha
- Contribution à l'INAO : 0,15€/hl

NB. : la cotisation flavescence dorée vous est remboursée en intégralité en cas de participation active aux prospections organisées dans le cadre de la lutte contre la flavescence dorée.

Volume (en HL)	Base (en €)
entre 0 et 99,9	100
entre 100 et 1999,9	200
entre 200 et 299,9	300
entre 400 et 699,9	400
entre 700 et 999,9	500
entre 1000 et 1999,9	600
entre 2000 et 6999,9	700
entre 7000 et 9999,99	800
entre 10000 et 19999,99	900
plus de 20000	1000

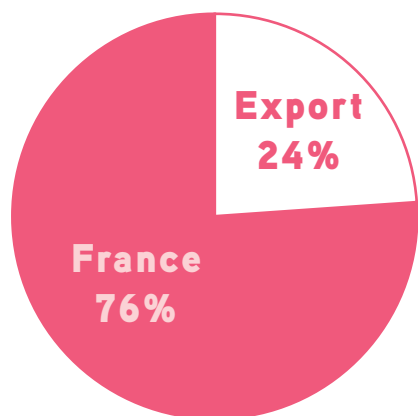
La baisse du budget a été largement compensée par des demandes de subvention ainsi que par la mobilisation de fonds de Section Promotion Inter Rhône, dans un contexte sanitaire où les opérations de promotion et de communication étaient de toute façon rendues difficiles par la crise sanitaire. Ces mesures conjoncturelles nous ont permis de maintenir un budget ODG satisfaisant mais à terme pourrait entamer notre capacité à faire de la promotion pour l'AOC. Il faudra donc, dans les années à venir, ramener la part variable à un plus haut niveau pour retrouver les moyens de porter une ambition collective. Notre vignoble a été durement touché en avril par une terrible vague de gel. Afin de ne pas plus fragiliser certaines exploitations, le choix est fait, pour la deuxième année consécutive de placer la barre de la part variable à 0,45€.



ÉCONOMIE

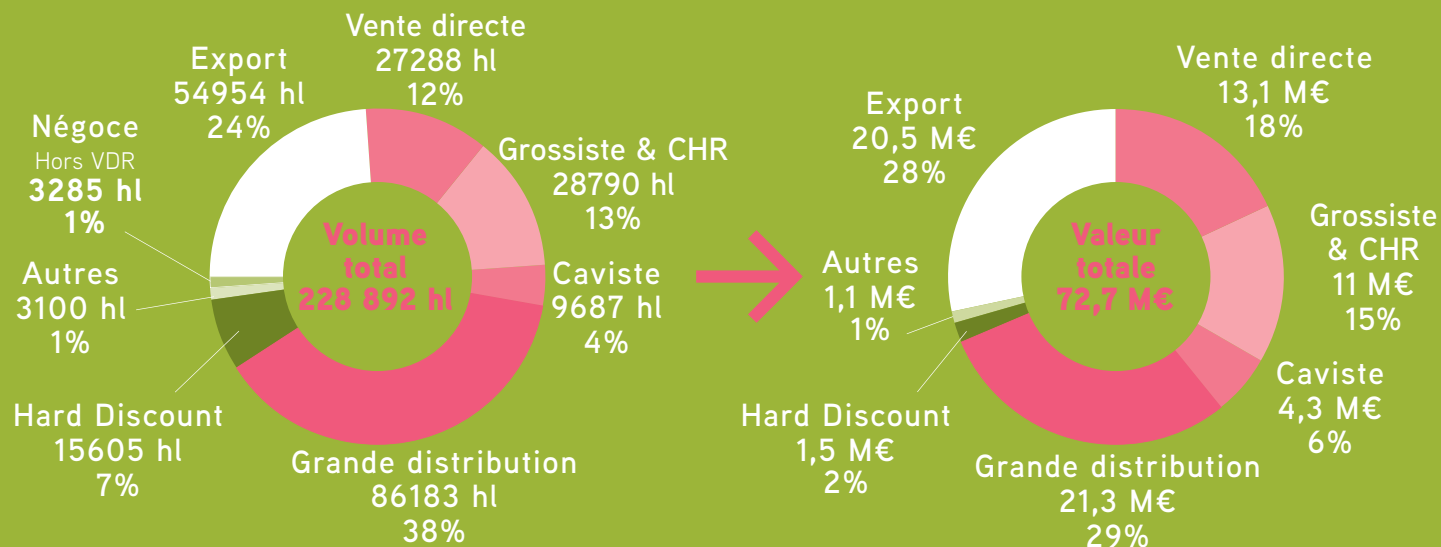
Données générales

Répartition de la commercialisation de l'AOC Ventoux en 2018

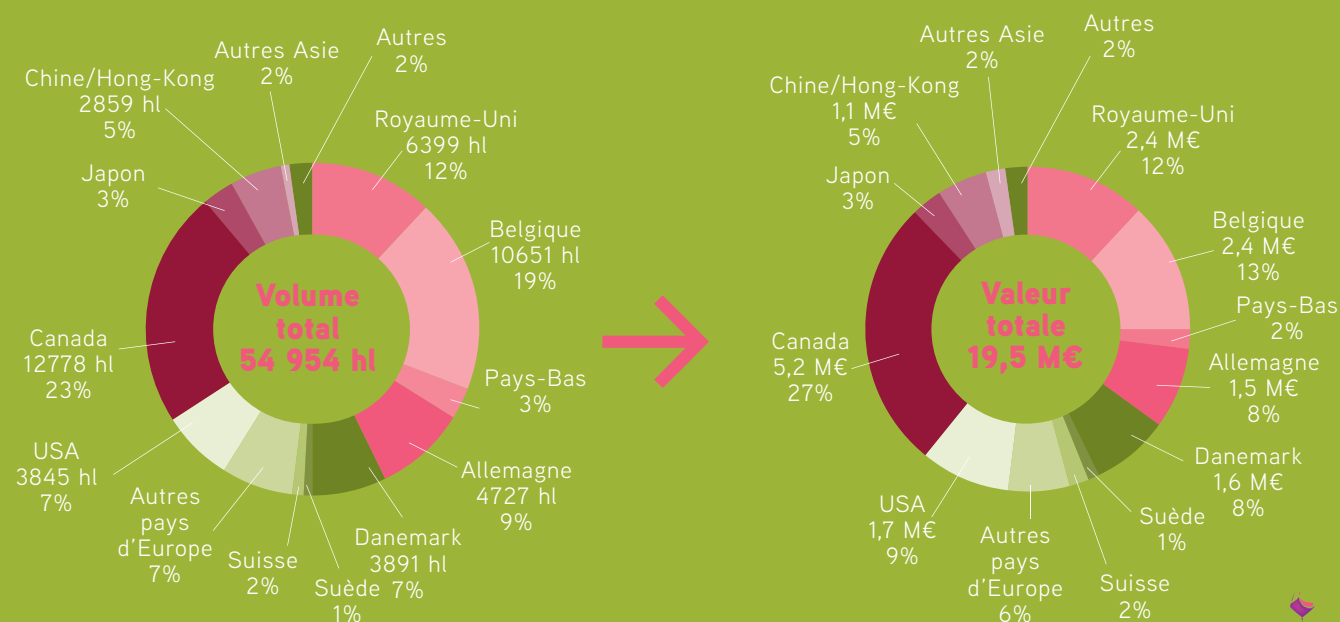


Source : études de flux de la commercialisation données 2018

Répartition de la commercialisation de l'AOC Ventoux en 2018 dans les différents canaux de distribution en France (en volume, en hectolitres et en valeur, en €)



Répartition de la commercialisation de l'AOC Ventoux en 2018 dans les différents pays à l'export (en volume, en hectolitres et en valeur, en €)



TECHNIQUE

CONTRÔLE CERTIPAQ



Le Plan de contrôle de l'AOC Ventoux prévoit le contrôle de la conformité aux points du cahier des charges de 20% des surfaces affectées en appellation par an.

En 2020, 154 identifiés ont été contrôlés pour une surface de 1208,4901 ha. 15 vinificateurs/conditionneurs ont également été contrôlés. 58 manquements ont été relevés pour les producteurs de raisins et 5 pour les conditionneurs/vinificateurs.



Le plan de contrôle prévoit également des contrôles produits. 14 commissions d'examen organoleptique ont été organisées :

- 336 échantillons dégustés
- 4 non conformité majeures
- 3 non-conformité graves
- 17 non-conformité mineurs



36 analyses ont été réalisées (dont 6 pour l'export)



Toutes les obligations déclaratives sont vérifiées par l'ODG qui effectue également des contrôles de cohérence entre la DAP, la Déclaration de Récolte, la Déclaration de revendication et le suivi VCI.

- Déclaration d'Affectation Parcelaire : 6085.3177 hectares affectés
- Déclaration de Revendication : 100 % des opérateurs
- Déclaration de transaction conditionnement
- Suivi VCI : 100 % des VCI



20 % des surfaces irriguées par an sont contrôlées par Certipaq

- 295,0012 ha ont été contrôlés

20% des opérateurs de l'appellation potentiellement irrigués mais n'ayant pas fait de déclaration sont contrôlés chaque année par Certipaq

- 68,2192 ha ont été contrôlés



Depuis 1994, l'ODG a mis en place un réseau de parcelles pour suivre l'évolution de la maturité. 44 parcelles sont suivies pour les rouges et 12 pour les rosés.

Cette année, 7 bulletins ont été envoyés à l'ensemble du vignoble entre le 11 août et le 22 septembre.

RAPPEL

5675 ha ont été revendiqués. Il est primordial de mettre à jour sa DAP tout les ans sans quoi, la pression de contrôle et le budget global de Certipaq augmentent inutilement et est porté par le collectif.



FLAVESCENCE DORÉE 2020

Malgré les efforts consentis, la maladie est toujours présente et il est plus que nécessaire de massivement se mobiliser. L'enjeu est de taille, il s'agit de la survie de notre outil de production.

Pour rappel, voici le bilan des contaminations 2020 :

SECTEUR 15	Résultat d'analyses						NP	
	FD		BN		N			
	Nb de parcelles	Nb de ceps	Nb de parcelles	Nb de ceps	Nb de parcelles	Nb de ceps	Nb de parcelles	Nb de ceps
Aubignan			5	17	2	2		
Bédoin			13	28			1	6
Blauvac							4	4
Caromb			5	11	2	8		
Carpentras			10	19	2	3		
Crillon-le-Brave			1	2	1	1		
Loriol-du-Comtat			4	7				
Mazan	18	706	53	277	3	4		
Methamis					1	2		
Mormoiron			2	2				
Pernes-les-Fontaines			1	2				
Saint-Pierre-de-Vassols	1	2	19	89				
Venasque			1	1				
Villes-sur-Auzon			1	1			1	1
Beaumont-du-Ventoux	12	70	16	427	3	26	7	10
Crestet			4	10			2	20
Entrechaux	1	3	20	53			1	1
Le Barroux			2	19			1	1
Malaucène			1	2	1	1	1	2
Maubec	1	9						
TOTAL	33	781	180	1033	14	46	18	45

PROMOTION & COMMUNICATION

La crise sanitaire ne nous aura pas permis de réaliser toutes les actions qui étaient initialement prévues mais l'année 2020 aura tout de même été marquée par l'accueil de nombreux journalistes français et internationaux dans le vignoble. Pour cette année si particulière, le maître mot était « adaptation ».

ACTION SYNDICALE

42^{ème} concours des vins AOC Ventoux

Janvier 2020



Résultats

140 échantillons pour 49 dégustateurs

producteurs, négociants, courtiers, techniciens, journalistes ou usagers du produit



Rouge 2019
55 échantillons



Rouge 2018
20 échantillons



Rosé 2019
41 échantillons



Blanc 2019
24 échantillons



24 médailles d'Or



17 médailles d'Argent



RELATIONS PRESSE

USA - Accueil sur le vignoble du journaliste Dave DeSimone (Ventoux-Luberon)

Janvier 2020

Visites en région organisées autour de la thématique de la truffe.
2 jours par Appellation.



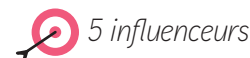
Résultats

- 66 vins dégustés : 52 rouges et 14 blancs
- 9 visites de caves et domaines ; 6 metteurs en marchés rencontrés lors de déjeuners et dîners
- 9 publications sur Instagram
- 9 publications sur Facebook
- 1 article sur Pittsburgh Tribune Review du 05.02.2020 « Wines from Mont Ventoux »

Allemagne - #Cookwith Ventoux : Partenariat avec bloggeurs food à travers l'ensemble du pays

Juillet 2020

Envoi d'un colis contenant des ingrédients de la région et 2 bouteilles de vin pour leur inspirer des recettes originales.



Résultats

- 10 vins dégustés : 7 rouges et 3 blancs
- Blog post/recettes : 5
- Facebook : 5 publications, 232 interactions, 6,8 k audience potentielle
- Instagram : 12 publications, 25 stories, 2156 interactions, 24,3 k audience potentielle
- Pinterest : 4 publications, 4190 impressions
- Youtube : 1 vidéo (VO/Vanglaise), 900 vues

USA – Podcasts + publi-rédactionnel dans The SOMM Journal

Mars 2020

Accueil du journaliste David Ransom accompagné de Melanie Young (experte vin Podcast The Connected table) pour un publi-rédactionnel dans The SOMM Journal (bi-mensuel, 67000 exemplaires distribués dans les grandes métropoles).



🎯 *sommeliers, formateurs et oenophiles à la recherche de connaissances plus poussées sur les appellations*

Résultats

- Un article rédigé sur l'AOC Ventoux
- Posts sur les réseaux sociaux par Melanie Young sur les pages Instagram et Facebook The Connected Table
- 2 podcasts

Accueil Presse - Roberto Petronio

Juillet 2020

Accueil de Roberto Petronio pour La Revue du Vin de France : dégustation à l'aveugle à l'ODG et visite des domaines et caves issues de sa dégustation.

🎯 *journalistes dégustateurs vins*

Résultats

- 115 vins dégustés par Roberto PETRONIO : 88 rouges et 27 blancs
- 30 cuvées sélectionnées



Numéro Spécial - Terre de Vins (Ventoux – Luberon)

Septembre 2020

Participation à un supplément rédactionnel bi-appellation Luberon + Ventoux de 12 pages, conçu et rédigé par un membre de la rédaction du journal le plus lifestyle de toute la presse spécialisée vin. Dégustation des Magnums proposés par Sylvie Tonnaire, Chantal Sarrazin et Julien Viallon.

🎯 *40 000 lecteurs de Terre de Vins*

Résultats

- Supplément de 6 pages pour le Ventoux



UK - Accueil John Brunton (wine trail)

Décembre 2020

Accueil du journaliste britannique Jonh Brunton (The Guardian/ The Wine Tatio). Profiter de sa présence dans la région à titre personnel pour lui faire redécouvrir l'AOC Ventoux et générer des retombées sur les réseaux sociaux.

🎯 *grand public*

Résultats

- 5 visites d'opérateurs
- 5 publications Instagram
- 3 publications sur Twitter (1,1k interactions)
- rédaction d'un « wine trail »



PROMOTION & COMMUNICATION

COMMUNICATION DIGITALE

Réseaux sociaux - Community management sur Facebook & Instagram Toute l'année

Collaboration avec l'agence Effervescence pour l'animation de nos réseaux sociaux.

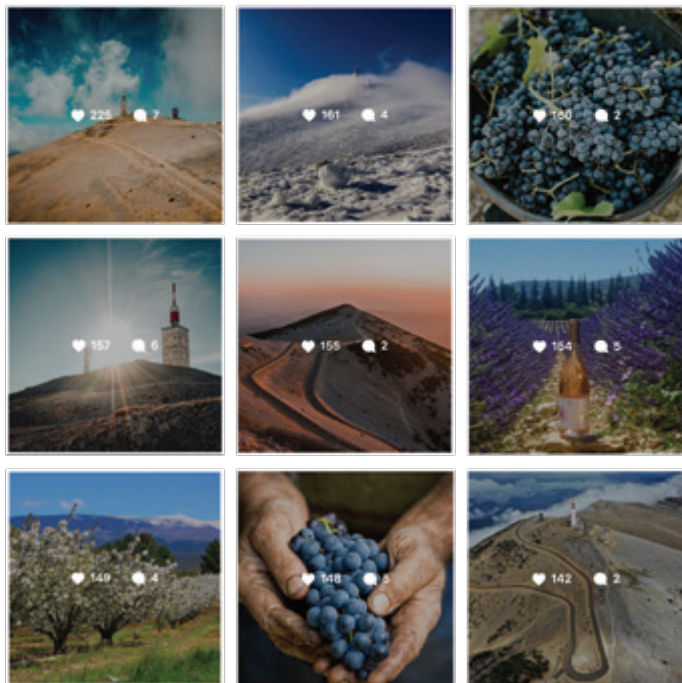


Instagram

Abonnés au 1^{er} janvier 2020 : 917 // au 1^{er} janvier 2021 : 1 647

Portée des publications : auprès de 3 415 profils par mois en moyenne

Interactions moyennes par mois : 540



4 -



5 -

Facebook

Abonnés au 1^{er} janvier 2020 : 10 687 // au 1^{er} janvier 2021 : 11 251

Interactions moyennes par mois : 2 113

Portée des publications : auprès de 17 438 profils par mois en moyenne

Publications par mois en moyenne : 7

Top publications :

- 1 - Vidéo Ergysport Trail du Ventoux 2020 : l'entraînement
21k personnes touchées ; 8K vues de plus de 3 secondes ; 631 interactions
- 2 - Vidéo GF Mont Ventoux 2020 : la course
13k personnes touchées ; 4K vues de plus de 3 secondes ; 319 interactions
- 3 - Vidéo Ergysport Trail du Ventoux 2020 : la course
7k personnes touchées ; 3K vues de plus de 3 secondes ; 181 interactions
- 4 - Rosé de goût (ci-dessus)
6,3K personnes touchées ; 219 interactions ; 333 clics
- 5 - Rosé de goût (ci-dessus)
5,5K personnes touchées ; 280 interactions ; 198 clics

Création de deux mini séries avec le Team Vivez en Relief

1^{er} semestre

Créer du contenu à publier sur les réseaux sociaux, engager une action autour du sport, du bien être... en communiquant sur la beauté des paysages de l'AOC. Continuer la mise en image du dynamisme de ses vigneron et négociants avec la réalisation de vidéos en racontant la préparation sportive des deux épreuves emblématiques qui se déroulent sur le Géant de Provence: l'Ergysport Trail du Ventoux et la cyclosportive Santini GF Mont Ventoux.



grand public

Résultats

- Ergysport Trail du Ventoux :
Facebook : 15,2 k vues, 122 interactions / Instagram : 276 vues
- Santini GF Mont Ventoux :
Facebook : 4,2 k vues, 61 interactions / Instagram : 145 vues



SALON

Wine Paris – Masterclass Février 2021

Master Classe animée par Olivier Borneuf (anciennement dégustateur pour le guide Bettane et Desseauve et fondateur de La Tulipe Rouge) afin de faire découvrir l'AOC Ventoux aux professionnels français et étrangers en véhiculant les messages-clés de l'Appellation. « AOP Ventoux, l'influence d'une montagne à l'heure du réchauffement climatique ».



professionnels du vin

Résultats

- 40 pros participants
- 8 vins présentés (3 blancs, 2 rosés et 3 rouges)



PROMOTION & COMMUNICATION

OENOTOURISME

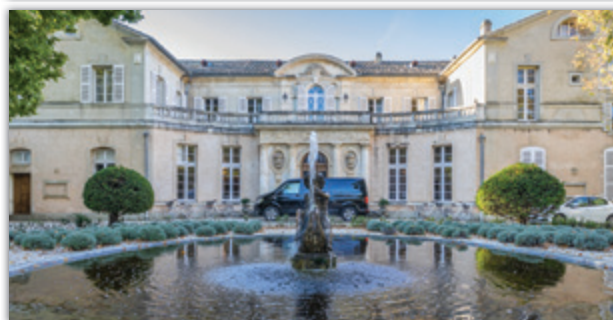
Le Fascinant Week-End 1^{ère} édition pour la destination labellisée **Vignobles & Découvertes** «Autour du Ventoux» Octobre 2020

Immersion au cœur du Géant de Provence : ses paysages, son patrimoine, ses saveurs, son vignoble... L'objectif : faire connaître la destination auprès du grand public en proposant un week-end attractif et inédit en immersion autour du Ventoux qui mêle aventure, détente, gastronomie et sport avec des animations ; gagner en notoriété et en visibilité en invitant 6 influenceurs.

 *influenceurs, grand public*

Résultats

- 4 jours de programmation
- 27 événements
- 11 animations faites en partenariat entre labellisés



Photos ci-dessus © Jean-Christian Bonnici

Speed-dating entre professionnels labellisés 3 février 2020

Objectif pour ces 20 professionnels participant (vignerons, prestataires de loisirs, hébergeurs et restaurateurs) : présenter leur activité, leur philosophie, mais aussi leurs projets futurs et créer des synergies favorables à la réflexion ou à la réalisation de projets oenotouristiques.

 *professionnels du tourisme*

Résultats

- 20 professionnels participant au rythme d'un tintement de cloche, ils se sont rencontrés pour des face-à-face de 10 minutes.



Le label VIGNOBLES & DÉCOUVERTES

Le label Vignobles & Découvertes vise à promouvoir le tourisme sur le thème de la vigne et du vin. Il est attribué à une destination à vocation touristique et viticole proposant une offre touristique diversifiée et structurée (visites de caves et dégustations, hébergements, restauration, fêtes et manifestations, activités, ...). Ce label rassemble des professionnels du territoire qui répondent à un certain nombre de critères qualifiants. La destination « Autour du Ventoux » s'étire sur toute l'aire de l'appellation Ventoux. Elle dénombre à ce jour plus de 79 partenaires labellisés.

MARKETING

USA - Full Circle Beverage Solutions (Ventoux - Costières de Nîmes - Tavel)

Full Circle Beverage Solutions (FCBS) est une société spécialisée dans l'éducation des vins et spiritueux. 1 webinaire personnalisé de 90 minutes animé par Evan Goldstein (Master Sommelier et Fondateur Full Circle Beverage Solutions).

Pour chaque webinaire : le coffret de dégustation contient 6 vins en format 187 ml ce qui permet aux participants de déguster avant et pendant le webinaire. Les metteurs en marché participant ont fourni 36 bouteilles qui ont été reconditionnées en Californie.

 *directeurs des achats on/off trade*

Résultats

- Conférence virtuelle le jeudi 12 novembre 2020, animé par Frédéric Chaudière pour l'AOC Ventoux, accompagnée des Master Sommeliers : Tim Gaiser et Madeline Triffon. 119 coffrets dégustation avec 6 vins ont été envoyés.
- 142 participants (acheteurs, influenceurs, journalistes) : 101 participants live, 41 participants via l'enregistrement.



USA - Staff training (Ventoux - Costières de Nîmes)

Intervenant/formateur : Robert Cavanaugh d'Adventure Wine.
Former 15 magasins et 60 personnels de vente.

 *professionnels du vin : cavistes, vendeurs supermarchés*

Résultats

- Création d'une vidéo de formation de 30 minutes, diffusion de cette vidéo lors de la conférence virtuelle Beverage Alcohol Retailers Conference puis promotion de la vidéo sur le site Beverage Dynamics en octobre.
- 150 magasins et organisations professionnelles ont été contactés à l'automne pour les inviter à suivre cette formation virtuelle courte avec possibilité de faire des sessions live en zoom.
- Plus de 300 cavistes/retailers ont visionné la vidéo de formation entre septembre et décembre : 275 via la conférence BARC, plus de 30 via du démarchage personnalisé.

PROMOTION & COMMUNICATION

ACTIONS TRANSVERSALES

Actions organisées par l'interprofession ayant pour objectif de mettre en valeur les Vignobles de la Vallée du Rhône de manière collective.

PRESSE

Dégustation pour la presse spécialisée - France

La Revue du Vin de France

Sujet : vins à 13 € maximum

Résultats

- 29 vins dégustés par Roberto PETRONIO : 21 rouges et 8 blancs
- 7 cuvées sélectionnées

Dégustations pour la presse spécialisée – USA

Joe Czerwinski pour le Wine Advocate

Résultats

- 40 vins dégustés

Anna Lee Iijima pour le Wine Enthusias

Résultats

- 14 vins dégustés

ÉVÈNEMENTIEL

Wine Paris

Résultats

- 22 références sur les tables Inter Rhône et 11 stands MEM

Mini expositions – Chine

Résultats

- 5 event :
 - 1- Mini expositions organisées à Kunming
 - 2- Mini expositions organisées à Xi'AN
 - 3- Master Classe Shanghai
 - 4- Master Classe Grapea
 - 5- Master Classe China International Import Expo (CIIE)
- 15 cuvées plus de 1 530 professionnels touchés
- 2 vidéos

FORMATION

Formations Vallée du Rhône Terroir 2019/2020

Présence de l'Appellation Ventoux dans les formations Vallée du Rhône Terroir (lycées hôteliers MCS / CFA/ BTS / CFPPA / écoles d'hôtellerie et de management) en France et en Europe (Belgique, Suisse, Irlande, UK)

 professeurs et futurs sommeliers

Résultats

- 2020 : 42 bouteilles de l'AOC Ventoux dégustées, présence dans 24 écoles auprès de 24 professeurs, 360 étudiants (3h de cours dans chaque établissement et dégustations commentées de 6 références : 1 CDR blanc, 1 CDR rouge, 1 CDR villages, 1 Cru du nord, 1 Cru du sud + 1 Ventoux).

Programmes de formation professionnelle et grand public à l'École des vins du Carré du Palais d'Avignon

Une marque ombrelle qui regroupe l'ensemble des initiatives de formation pour les Vignobles de la Vallée du Rhône.

Résultats

- Ventoux a été dégusté dans 4 ateliers
- 3 références AOC Ventoux mises en avant

LES OUTILS

Œnothèque

Une application permettant de renseigner les fiches produit en ligne et donnant accès :

- à une mise en page qualitative pour les opérateurs qui pourraient en faire un usage professionnel.
- à une transmission simple et rapide des données permettant d'inscrire des vins aux opérations promotionnelles.
- à une traçabilité en temps réel pour les opérateurs de leur participation aux actions promotionnelles.
- à différents formats (Manifestations, Salons, Dégustations) pour les équipes d'Inter-Rhône

Espace adhérent

- 75 Articles mis en ligne concernant la promotion, l'export, l'économie ou les questions techniques mis en ligne.
- 383 documents. Vous retrouvez tous les documents produits par les services d'Inter Rhône (bulletin hebdomadaire, sorties de chais, étude de consommation, vision de Vignes, kit pédagogiques, rapport d'activité, documents projetés lors des rencontres IR, etc.).
- 202 événements sur l'année.

Chacun des événements organisés par l'Interprofession ou le syndicat d'appellation est annoncé sur l'espace adhérent et donne accès à la fiche d'inscription à l'action sur vin.co.

Une fois passé, un compte rendu est mis en ligne.

Les syndicats d'appellation peuvent nous envoyer leur compte rendu pour que nous le mettions en ligne.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Hello Ventoux !

La newsletter de l'AOC Ventoux

L'ODG a souhaité renforcer sa communication interne, notamment auprès de ses adhérents. Pour cela elle a créé une newsletter qui se décline en 6 thématiques :

- Newsletter « Le mot du Président » : toute information que Frédéric Chaudière souhaite diffuser auprès du vignoble : vœux de fin / début d'année, en préparation à l'AG, vendanges, gel, etc. ;
- Newsletter « Conseil d'administration » : compte-rendu des conseils d'administration qui se sont tenus ;
- Newsletter « Informations administratives » : relai administratif d'informations : bulletin de la FRAOC, Plan Collectif Vallée du Rhône, irrigation, formations, sondage, etc. ;
- Newsletter « Promotion » : rappel des opérations spécifiques Ventoux auxquelles vous êtes éligibles : les moments forts de la vie de notre AOC (Concours des vins AOC Ventoux, Le Grand Rendez-Vous, Le Fascinant Week-end, Soirée d'après vendanges, etc) mais aussi les opérations organisées par Inter Rhône
- Newsletter « Flavescence dorée » : toutes informations relatives à la flavescence dorée : dates de contrôle, informations administratives et juridiques, résultat des contrôles, etc.
- Newsletter Millésime XXXX (2021 pour cette année) : communiquer les différentes informations relatives au millésime en cours : bulletin maturité, guide vendanges, primeurs, date de mise à la commercialisation, déclaration de récolte, déclaration de revendication, etc

Certaines thématiques dites « exceptionnelles » peuvent également s'ajouter en fonction de l'actualité, comme la révision simplifiée de l'aire d'appellation. Une thématique « œnotourisme » viendra compléter cette communication courant septembre.



Raison d'être

En route pour co-construire la raison d'être de l'AOC Ventoux !

En décembre 2020, l'ODG a invité le vignoble à participer à la première consultation organisée par une AOC viticole pour co-construire sa raison d'être. Celle-ci deviendra notre boussole pour les années à venir.

Ce questionnaire, permettant de réfléchir au projet que ses acteurs souhaitent porter pour leur Appellation, aura connu une implication exceptionnelle et aura permis de recueillir 363 réponses, provenant de tous les métiers de l'appellation. Les plus de 50 pages de réponses auront offert une matière abondante et foisonnante à la réflexion de l'agence Wemean avec laquelle l'ODG collabore. Après plusieurs ateliers de travail essentiellement menés dans le cadre de la Section Promotion Ventoux, ce travail de raison d'être a été soumis et validé en Conseil d'Administration le 16 avril 2021.

Voici le résultat d'une méthode en 3 temps :

1. Audit de l'AOC et de son écosystème
2. Consultation de l'ensemble des acteurs de l'AOC via un questionnaire inédit
3. Ateliers de co-construction sur l'ancrage et la projection de l'AOC dans le futur

Notre ambition : créer et renforcer le collectif d'aujourd'hui et de demain, en le mobilisant autour de trois grands axes de développement et d'engagements :

- 1. PARTAGER NOTRE TERRITOIRE ET RENFORCER NOTRE ATTRACTIVITÉ**
- 2. PROTÉGER LE VIVANT**
- 3. CULTIVER LE PATRIMOINE VIVANT DU VENTOUX**

La conclusion de cette réflexion collective affirme que nos métiers sont à la fois art du vivant et art de vivre. Elle déclare que nous souhaitons faire communauté, évidemment



avec chacun des membres de notre AOC Ventoux mais aussi avec tous ceux qui font vivre notre territoire et partagent notre ambition. Le « sommet du vivant », c'est l'équilibre vertueux entre la richesse de la nature du Ventoux, la vie de notre territoire et la qualité des vins que nous produisons.

AXE 1: PARTAGER NOTRE TERRITOIRE ET RENFORCER NOTRE ATTRACTIVITÉ

Renforcer le collectif des caves et des viticulteurs

Renforcer le collectif d'aujourd'hui

1. Transfert de compétences, partage de savoir-faire et formations : organiser deux fois par an des rencontres thématiques pendant lesquelles des vignerons de l'AOC partagent leur expertise autour d'un thème précis, avec les autres vignerons et coopérateurs de notre appellation et pourront ensuite les accompagner. Ils pourront s'entourer d'experts extérieurs sur la question.
2. Promouvoir les initiatives individuelles d'excellence.

Renforcer le collectif de demain

3. Mise en place d'un kit d'accueil pour les nouveaux entrants (JA, néo-vignerons) et attirer les nouveaux talents.
4. Renforcer les relations avec l'enseignement spécialisé vin (lycées viticoles locaux mais aussi Masters à travers toute la France) sous forme de parrainages, de stages, de sujets de mémoires, etc.

Nous allier avec tous les acteurs agricoles du Ventoux

Renforcer la collaboration

5. Se rapprocher des autres agricultures du Ventoux en créant des groupes de travail autour de thématiques techniques et de la transition environnementale



6. Faire de la promotion commune (multi-produits) avec les autres agricultures du bassin du Ventoux, mise en avant de la polyculture de notre bassin et sans doute co-rédaction du cahier des charges de la marque Valeur Parc Naturel

Partager notre territoire avec habitants & touristes *Avec les professionnels du tourisme*

7. Former les professionnels du tourisme à l'histoire de nos vins, la qualité de notre terroir et de nos pratiques, les sensibiliser au fait que le vin est un vecteur fort d'attractivité de notre territoire

Avec les habitants

8. Faire des habitants de notre territoire nos premiers ambassadeurs en faisant de la pédagogie (afterworks, dégustations, école des vins) et de l'évènementiel à destination des locaux (et pas uniquement des touristes) : Le Grand Rendez-Vous, Le Fascinant Week-End, etc.

AXE 2 : PROTÉGER LE VIVANT

Développer un plan climat

9. Développer la recherche en agroforesterie

10. Définir des objectifs prioritaires en termes d'adaptation au changement climatique afin de faire évoluer le cahier des charges de l'AOC (taille, cépages, gestion de l'eau, etc.)

Lutter contre le réchauffement climatique

11. Mettre en place des actions fortes de lutte contre le changement climatique (bilan carbone, séquestration carbone par la reforestation et les couverts végétaux, etc.)

Protéger la biodiversité

12. Mener des actions en faveur de la biodiversité (protection d'espèces en dangers, en particulier la chouette chevêche d'Athéna qui pourrait devenir un animal emblématique de l'AOC, création de haies, etc.)

AXE 3 : CULTIVER LE PATRIMOINE VIVANT DU VENTOUX

Embellir nos paysages

13. Valoriser la charte paysagère de l'AOC Ventoux et travailler à la préservation de nos paysages

Accompagner des acteurs culturels

14. Accompagner les acteurs locaux de la culture (musées, évènements, Carnets du Ventoux, Ventoux Magazine, etc.)

La raison d'être que se propose de porter notre ODG se traduit de la façon suivante :

RÉUNIS POUR PARTAGER, PROTÉGER ET CULTIVER LE SOMMET DU VIVANT.

Et pour que cette démarche prenne véritablement sens et n'ait pas qu'une valeur incantatoire, il va désormais falloir lui apporter des preuves sous la forme de réalisations concrètes. L'ODG Ventoux a donc souhaité à nouveau faire appel à vous lors d'une 2^{ème} consultation pour définir et hiérarchiser les actions concrètes qui vous paraissent prioritaires. Au sein d'une sélection de 14 actions, nous vous avons proposé en mai 2021 de nous aider à choisir les 5 qui paraissent les plus importantes et de partager, là aussi, la possibilité de prioriser ces actions avec vos équipes et vos parties prenantes.

PERSPECTIVES D'AVENIR

L'aire parcellaire de l'AOC Ventoux

La délimitation de l'aire géographique de notre appellation a été l'objet de nombreux débats durant des décennies et de plusieurs procédures qui n'ont jamais permis d'aboutir à une situation satisfaisante. Face à ce constat, l'ODG a dès le mois d'août organisé une rencontre avec les services de l'INAO afin de réfléchir à un travail commun permettant de régulariser une situation inconfortable.

Un peu d'histoire

Si l'appellation Ventoux existe depuis 1973, sa création commence en 1945 avec la reconnaissance d'une première aire de production des vins des « coteaux du Ventoux et des Monts du Vaucluse ». Le Tribunal de Carpentras sera ensuite saisi en 1949 par certains producteurs soucieux de pouvoir, eux aussi, produire du Ventoux sur leurs parcelles. Des experts judiciaires vont être nommés pour définir le périmètre exact de la région désignée. Dans le même temps, nos vins seront reconnus officiellement Vin Délimité de Qualité Supérieure (VDQS) en 1951.

Les experts rendront un rapport la même année qui sera repris par le Tribunal de Carpentras qui rendra un jugement en 1953 reconnaissant les premiers plans de délimitation de l'aire de production, plans qui se retrouveront sur les plans cadastraux de chaque commune intéressée. Les experts annexeront également la liste des parcelles pouvant produire du Ventoux.

Le travail de report en mairie aura lieu jusqu'en 1964, et si dans la plupart des communes le résultat ne suscite pas de commentaires particuliers, certains dépôts vont

commencer à faire apparaître des erreurs ou omissions. C'est le cas des sections dites « oubliées » que l'on a pu retrouver à Caromb, Modène et Gault.

En 1972, le syndicat formule une demande de reconnaissance en AOC au Comité National de l'INAO. En 1973, les experts mandatés par l'INAO sont favorables à cette accession malgré quelques réserves, notamment la correction des erreurs passées et une nouvelle publication des cartes dans les mairies. Ces cartes ne seront malheureusement jamais déposées ce qui conduira à de nombreux problèmes jusqu'aujourd'hui.

En 1986, le syndicat décide de porter une demande de hiérarchisation via la reconnaissance d'une AOC Côtes du Ventoux Villages. Le problème du parcellaire vient freiner les ambitions de l'appellation et aboutira à de nombreuses années de réflexion pour ouvrir un autre dossier, celui de la redélimitation. En 2000, il sera également demandé une extension de l'aire à l'Isle-sur-la-Sorgue et Velleron, qui sera validée en 2016. Jusqu'en 2020, les débats ont été nombreux au sein de l'ODG et avec l'INAO, particulièrement concernant les critères à appliquer pour redélimiter la zone ce qui a contribué à l'inertie du dossier.

PROCÉDURE DE RÉVISION SIMPLIFIÉE



Basée sur des critères de délimitations parcellaires approuvées au préalable par le Comité National



Limité à 5% de l'aire actuellement délimitée



Objectif : corriger des oublis, des erreurs



Nomination d'une commission d'experts qui appliquera les critères lors d'un examen des parcelles

los Experts

W. S. S.

FBI LABORATORY
WASHINGTON, D. C. 20535
OCT 15 1968
FBI - LOS ANGELES



De nouvelles perspectives

Dès le mois d'août, nous avons commencé les échanges avec l'INAO, ce qui a conduit à une rencontre avec la Commission d'enquête en charge du dossier Ventoux le 27 novembre 2020. À cette occasion, nous nous sommes mis d'accord pour abandonner des critères insatisfaisants et sur l'ouverture d'une procédure nouvelle qui doit nous permettre de restaurer ordre et clarté quant à la définition de notre aire d'appellation. Les échanges du 27 novembre ont donné lieu, vendredi 11 décembre, à un Conseil d'Administration de l'ODG dédié, qui a voté à l'unanimité la démarche mise en place : une procédure de révision simplifiée de l'aire d'appellation. Si ce compromis était satisfaisant, il nous a imposé une contrainte de calendrier très forte.

Dès le mois de décembre, l'ensemble du vignoble a été informé de l'ouverture de la procédure, des étapes à respecter et du calendrier. Les cartes vectorisées ont été mises à disposition, et il a été demandé à chacun d'entre vous de réaliser un inventaire de ses parcelles avant le 31 janvier 2020. L'ODG a reçu 44 dossiers représentant 176 ha sur 20 communes différentes. Des commissions vigneronnes composées des membres du Conseil d'Administration sont allées visiter l'ensemble des parcelles concernées le 04, le 08 et le 09 février afin d'effectuer un pre-

mier contrôle de conformité des parcelles aux critères retenus (critères fondateurs de l'AOC ainsi qu'un critère d'usage). Ces visites ont permis de retenir une liste de 157 hectares répartis en 38 exploitants sur 16 communes. Un travail de découpage des parcelles a été réalisé avec Madame Larrieu de l'INAO pour préparer le passage du dossier au CRINAO de la Vallée du Rhône le 04 mars 2021 et en Commission Permanente le 15 avril 2021.

Des experts sont désormais mandatés par l'INAO pour venir visiter les parcelles courant juin. En parallèle, il a été décidé que ces experts visiteraient également les communes de l'Isle-sur-la-Sorgue et de Velleron qui sont toujours en attente de délimitation parcellaire. Ce deuxième dossier sera plus long et devrait aboutir en 2022.

Le dossier de révision simplifiée devrait être clos pour la Déclaration de Récolte 2021. La régularisation de cette situation permettra à l'ODG d'avancer sur de nouvelles bases et de lancer une réflexion globale sur l'avenir de notre appellation et de son cahier des charges. Les pistes de réflexion ne manquent pas !





ventoux

AOC

ODG de l'AOC Ventoux

388, Avenue Jean Jaurès CS 20 216
84206 CARPENTRAS Cedex

Tél. 04 90 63 36 50
promotion@aoc-ventoux.com